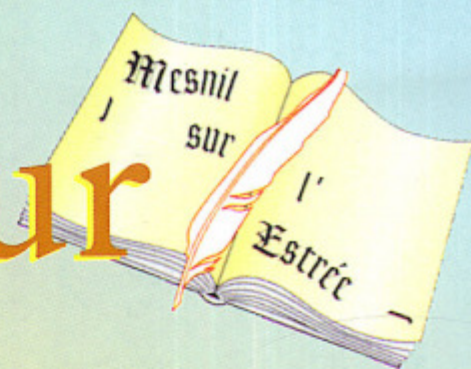


Mesnil sur l'Estrée



Vue de l'Avre aux « Petits Ponts » (Photo : Lucien FEEZ)

BULLETIN MUNICIPAL 2004



Association familiale, éducative et sportive

Le Bureau (depuis le 22 octobre 2003) :

- Présidente : Sylvette BROUCKE
- Vice-Président : Stéphane SOULET
- Trésorière : Chantal MARAINE
- Trésorière adjointe : Nicole MOURIER
- Secrétaire : Marie-France DUPLAT.

Les autres membres du Bureau :

Marie-Thérèse CHAPIRO, Richard COLLIN,
Renée MEOT, Lucien SANCHIONI,
Mireille SMIESZEK.

Les activités fonctionnent sur l'année scolaire (début septembre-fin août). Une cotisation annuelle et par famille d'un montant de 8,50 euros ouvre droit à toutes les activités et animations proposées.

Les sections :

- **Gymnastique adultes** : dispensée dans la salle du foyer communal, chaque lundi de 20 h 45 à 21 h 15 et le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15.
Professeur : Mme LAGUIONIE.
- **Gymnastique enfants** : a lieu au gymnase de l'école chaque mercredi de 17 heures à 18 heures.
Professeur : Mlle MICHEL.

- **Step** : chaque mercredi de 14 heures à 15 heures au foyer communal (pour adolescents et jeunes mamans).
Professeur : Mlle CAMUS.
- **Cours d'anglais adultes** : dispensés le jeudi de 18 heures à 19 heures à la bibliothèque de l'école.
Professeur : Mme DAVID.
- **Club des Anciens** : le Club se réunit un jeudi sur deux à la salle du foyer communal de 14 heures à 18 heures.
Responsable : Mme MEOT.
- **Ateliers vitraux** : ont lieu un samedi sur deux dans la salle du tennis de table de 14 heures à 18 heures.
Responsable : M. SANCHIONI.
- **Troupe des Baladins** : la troupe se compose d'une vingtaine d'acteurs à travers différents spectacles et festivals. Prochain festival prévu le week-end du 8 mai.
- **Grande nouveauté** : création d'un centre de loisirs sans hébergement.

En prévision en 2004 :

- **La chasse aux œufs de Pâques** le dimanche 11 avril
- **Foire à tout le dimanche 8 mai et festival théâtre** les samedi 7 et dimanche 8 mai
- **Repas à thème** le samedi 13 novembre.



Actions... Jeunes !

Un grand pas vers les jeunes

Depuis de nombreuses années, l'AFES organisait des ateliers pour les enfants de 6 à 12 ans durant les petites vacances scolaires, les après-midi de 14 heures à 17 heures.

Devant les demandes constantes formulées par bon nombre de familles, l'AFES ne pouvait plus faire face uniquement avec du simple bénévolat.

Aussi, le bureau a-t-il décidé de s'orienter de plus en plus vers du professionnalisme en gardant toutefois l'aspect associatif.

Nous avons orienté nos actions vers la création d'un « Centre de loisirs sans hébergement ».

A tâtons, nous avons tenté le démarrage dès décembre 2003 par l'embauche de 4 jeunes (dont 3 du Mesnil).

Dès avril 2004, notre Centre pourrait être véritablement effectif, une directrice ainsi qu'une jeune BAFA renforçant nos troupes. Dès lors, vos enfants, dès l'âge de 4 ans,



pourront être accueillis chaque mercredi de 8 heures à 18 heures (garderie comprise) et des activités ludiques et sportives leur seront proposées durant les vacances.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Mme BROUCKE :
02 37 64 90 49 ou

M. SOULET au 02 37 64 90 73.

Un grand merci pour leur soutien et leurs subventions au Pays d'Avre et d'Iton, à la CCRSE, à la CAF et à la Mairie du Mesnil-sur-l'Estrée, sans qui ce projet n'aurait jamais pu être validé,

La Présidente,
Sylvette BROUCKE



Le mot du Maire



Cette année 2004 va voir la réalisation de notre objectif qui était de réduire la dette. C'est chose faite et cette nouvelle année va nous permettre d'envisager de prochains travaux et aménagements - même s'il faut recourir à des emprunts - qui seront réalisés au cas par cas et à court terme, afin de ne pas fragiliser les finances communales, sachant que nous ne connaissons pas les nouvelles dispositions concernant l'avenir de la taxe professionnelle.

Pour cette année, les grandes directives sont :

- la révision du P. O.S. en P.L.U., ce qui implique la mémorisation et l'informatisation du cadastre et qui demande la collaboration d'un Bureau d'études ;
- l'aménagement d'un local à la Maison paroissiale
- l'isolation des vestiaires du stade ;
- la sécurisation de la RD 76 (route de Saint-André) actuellement à l'étude par le Cabinet A.E.D.

Tous ces dossiers sont en cours d'instruction.

Et en prévision, l'aménagement et la réhabilitation de locaux place de la Poste en une ou plusieurs tranches.

A l'étude également, la rénovation du retable de l'église, classé par les Monuments historiques.

Je remercie les membres du Conseil municipal, les Présidents des associations et l'équipe enseignante pour leur collaboration et vous souhaite à tous, une excellente année.

B. BOUDEVILLE



Permanences

Mairie

Ouverture du secrétariat :

- Lundi de 15 h à 18 h
- Mercredi de 15 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Permanences de la municipalité :

- Lundi de 16 h à 18 h : Norbert CAYUELA
- Mercredi de 16 h à 18 h : Patrice VERGER
- Vendredi de 16 h à 18 h : Colette ROBQUIN
- Sur rendez-vous : Bernard BOUDEVILLE, Maire

Sécurité sociale

Sécurité Sociale (permanence à la mairie) :

- Tous les mardis de 13 h 15 à 15 h 15.
- Permanence d'une borne « Carte Vitale » en mairie.

Assistance sociale (Mme MARGUERITE)

- 3^e mercredi après-midi de chaque mois.



L'eau au Mesnil-sur-l'Estrée

Depuis plusieurs années, nous sommes confrontés à la mauvaise qualité de l'eau en matière de nitrates ; nous dépassons couramment la norme européenne qui est de 50 mg.

Pour le Mesnil-sur-l'Estrée, le circuit d'approvisionnement est :

► Producteur : S.A.E.P. de Saint-Germain-sur-Avre (syndicat dont nous ne faisons pas partie), relayé par la Lyonnaise des Eaux, avec qui nous sommes en affermage.

L'affermage comprend :

- achat ;
- distribution ;
- facturation ;
- entretien des réseaux ;
- compteurs ;
- et un contrat spécial pour les poteaux d'incendie.

Il est certain que la Lyonnaise ne peut distribuer que l'eau qui lui est fournie.

D'où ces réclamations qui nous ont conduits à adhérer au S.E.A.E.P. (Syndicat d'Etude et d'Approvisionnement en Eau Potable du secteur de Nonancourt).

En partenariat avec le Conseil Général, l'Agence de l'Eau et des bureaux d'étude spécialisés, des recherches hydrologiques ont été effectuées, suivies de sondages qui n'ont souvent rien donné.

Il s'avère qu'un récent forage effectué près de Sorel-Moussel donne entière satisfaction. Mais ce site semble trop éloigné pour satisfaire l'ensemble des communes de la vallée.

Après rencontre avec les instances, une nouvelle campagne est

actuellement en cours à Toisley, non loin de la forêt de Merville et, sur un autre site, près du Ruet sur la route de Fontaine,

Nous attendons les résultats de ces opérations..

De plus, nous avons fait procéder par la D.D.A.S.S. et l'Agence de l'Eau en présence de la Lyonnaise, à une analyse poussée sur le réseau de distribution, dont le coût s'est élevé à 3.800 euros, subventionné à 50 % par l'Agence de Bassin.

Nous en attendons les résultats et ferons une information le moment venu.

Il faut savoir que nous ne sommes pas, nous communes, seuls décideurs, et que nous participons activement à la recherche d'une eau de meilleure qualité.

Réunion du 26 Février 2004 - S.E.A.E.P. de Nonancourt

Mademoiselle GRILA (Conseil Général), nous fait un rapport sur les résultats de l'opération en cours :

Forage de reconnaissance à la vallée du Ruet

- Profondeur : 80 mètres.
- Premières analyses des nitrates : 5 grammes.
- Production soufflées : 50 m³/heure.
- Autorisation de pompage demandée et rejet dans le Ruet pendant 1 mois (autorisation en attente).
- Analyse complémentaire au moment du pompage - qui ne pourra pas être moins de 50 m³/heure.
- Résultats prévus au mois de mai.
- Contact d'un hydrologue pour étude d'environnement.

Une fois les études faites, le Syndicat de Recherche serait transformé en Syndicat de Production (participation de toutes les communes). Le bilan pourrait intervenir en 12 mois.

A savoir si la commune de Nonancourt resterait dans le Syndicat ?

Pour obtenir les subventions, il faut 8 communes (nous sommes 9 sans Nonancourt).

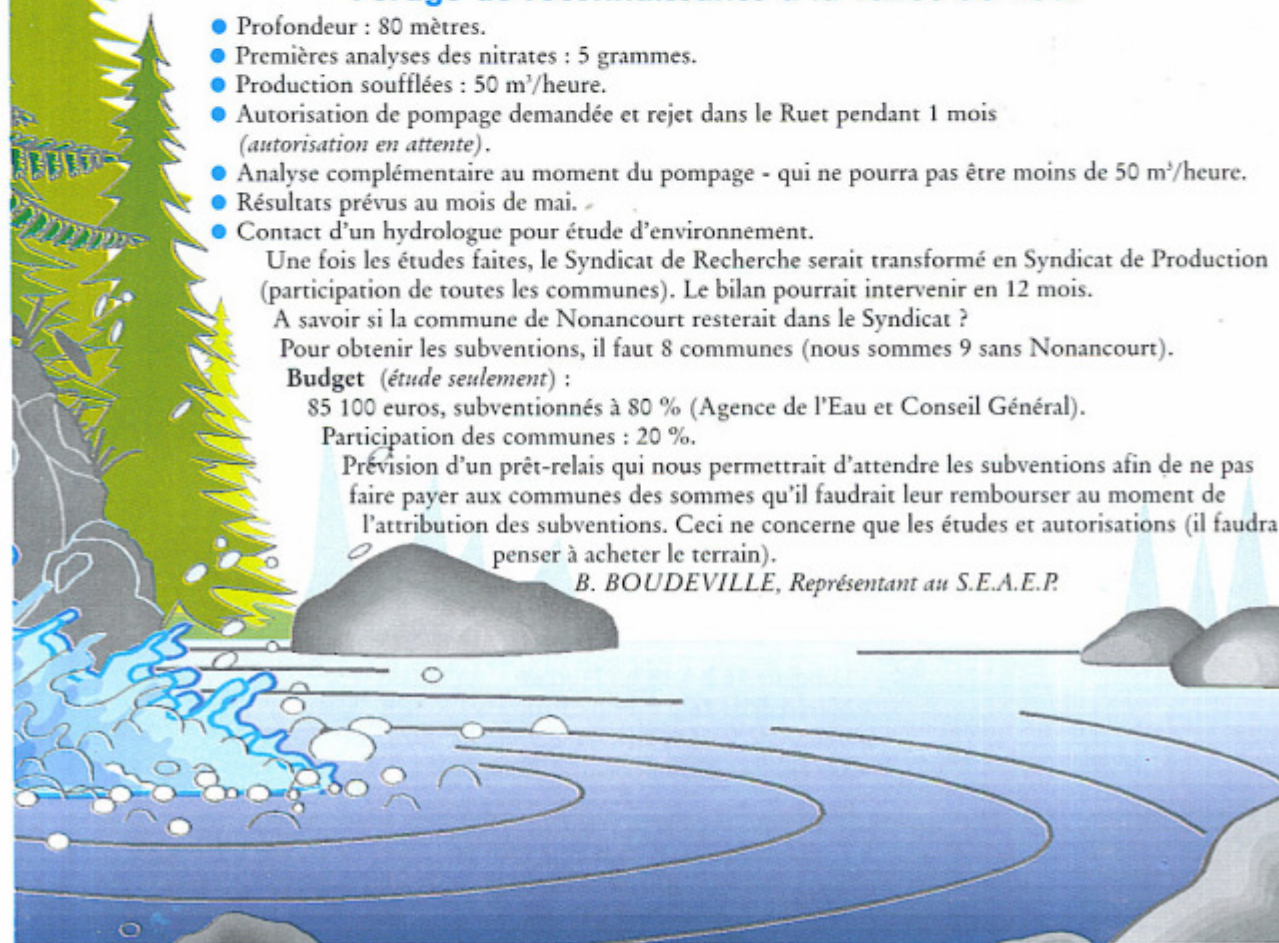
Budget (étude seulement) :

85 100 euros, subventionnés à 80 % (Agence de l'Eau et Conseil Général).

Participation des communes : 20 %.

Prévision d'un prêt-relais qui nous permettrait d'attendre les subventions afin de ne pas faire payer aux communes des sommes qu'il faudrait leur rembourser au moment de l'attribution des subventions. Ceci ne concerne que les études et autorisations (il faudra penser à acheter le terrain).

B. BOUDEVILLE, Représentant au S.E.A.E.P.





Renseignements utiles

S.A.M.U. : 15

à partir d'un portable : le 15 également

Gendarmerie de Nonancourt.....	02 32 58 00 17
E.D.F. renseignements.....	02 32 38 61 11
E.D.F. dépannage.....	02 32 32 00 27
G.D.F. dépannage.....	02 32 38 44 66
Lyonnaise des Eaux.....	02 37 65 83 19
Lyonnaise (hors ouverture).....	02 37 65 83 00
Hôpital de Dreux.....	02 37 51 52 53
Hôpital de Dreux (urgences).....	02 37 51 51 85
Hôpital d'Evreux.....	02 32 33 80 00
Hôpital d'Evreux (urgences).....	02 32 33 80 97
Centre antipoison de Lille.....	03 20 44 44 44
S.N.C.F. renseignements :	
- Chartres/Dreux.....	02 43 20 50 50
- Paris Montparnasse.....	01 45 82 50 50
- Horaires et réservations.....	08 36 35 35 35
Croix-Rouge de Dreux.....	02 37 46 20 01
Secours catholique de Dreux.....	02 37 50 02 48
Enfance maltraitée	08 00 05 05 41 44
S.O.S. Amitié.....	01 42 93 31 31
	01 42 96 29 20
Centre cardio "Maison Blanche"	02 37 65 43 21
Carte bleue	08 36 69 08 80
(en cas de perte ou de vol)	

POMPIERS : 18

à partir d'un portable : le 112

Pompiers de Nonancourt : 02 32 58 11 84

LE MESNIL

Mairie (accueil)	02 37 64 90 00
Mairie (secrétariat)	02 37 64 90 55
Mairie (télécopie)	02 37 64 90 01
Bureau des Adjointes	02 37 64 90 56
Bernard Boudeville (domicile).....	02 37 82 92 16
(Bureau)	02 37 64 91 81
Norbert Cayuela (domicile).....	02 37 64 90 20
(Bureau)	02 37 64 90 56
Patrice Verger (domicile).....	02 37 82 80 64
(Bureau)	02 37 64 90 56
Colette Robquin (domicile).....	02 37 82 92 89
(Bureau)	02 37 64 90 56
La Poste.....	02 37 82 90 12
Ecole primaire Gutenberg.....	02 37 82 97 05
Ecole Marie-Immaculée.....	02 37 82 91 54
Foyer communal.....	02 37 82 96 96
Stade municipal.....	02 37 64 90 32
Arsenal.....	02 37 82 95 95
Maison paroissiale.....	02 37 82 90 16

C.A.F.	Caisse d'Allocations Familiales Allée des Soupis - 27026 Evreux	02 32 38 98 00
C.P.A.M.	Caisse Primaire d'Assurance Maladie 158, rue Gambetta - BP 709 - 27137 Verneuil	02 32 32 90 30
A.N.P.E.	Agence Nationale pour l'Emploi 19, rue des Cheminots - BP 3344 - 27033 Evreux	02 32 28 79 40
A.S.S.E.D.I.C.	4, rue des Cheminots BP 4045 - 27040 Evreux	02 32 28 50 80
Préfecture de l'Eure	Boulevard Georges-Chauvin 27000 Evreux	02 32 78 27 27
Direction Départementale du Travail et de l'Emploi Inspection du Travail	Boulevard Georges-Chauvin 27000 Evreux	02 32 24 86 50
D.D.A.S.S.	Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale Boulevard Georges-Chauvin - 27000 Evreux	02 32 78 29 29
Caisse de Mutualité Sociale Agricole	32, rue Politzer 27036 Evreux Cedex	02 32 23 43 43

Quelles pièces fournir pour obtenir certains documents ?

PIÈCE DEMANDÉE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Date de naissance, nom et prénoms. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Date du mariage, nom et prénoms. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit
Extrait de décès	Mairie du lieu du décès	Date du décès, nom et prénoms. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit
Fiche d'état civil	Supprimée		
Carte nationale d'identité à établir ou à renouveler	Mairie du lieu de résidence	Deux photos récentes et identiques, carte à renouveler ou déclaration de vol, livret de famille des parents ou extrait de naissance, justificatif de domicile, présence de la personne pour empreinte et signature	Gratuit
Perte ou vol de carte d'identité	Gendarmerie ou mairie du domicile		Gratuit
Passeport pour personne majeure validité : 10 ans	Mairie	Deux photos récentes et identiques, passeport à renouveler ou déclaration de vol, extrait d'acte de naissance ou livret de famille, justificatif de domicile, présence de la personne pour signature	60 euros en timbres fiscaux
Passeport pour mineurs de + de 15 ans validité : 5 ans	Mairie	Deux photos récentes et identiques, passeport à renouveler ou déclaration de vol, extrait d'acte de naissance ou livret de famille, justificatif de domicile, présence de la personne pour signature	30 euros en timbres fiscaux
Passeport pour mineurs de - de 15 ans	Mairie	Inscription sur le passeport des parents	Gratuit
Certificat de nationalité	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Pièces prouvant la nationalité française et livret de famille	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du domicile. inscription sur les listes électorales chaque année avant le 31-12	Avoir 18 ans. Pièce d'identité ou livret de famille et attestation de domicile	Gratuit
Extrait du casier judiciaire national	Casier judiciaire national - 107 rue Landreau 44079 Nantes	Rappeler son état civil, imprimas à retirer à la mairie	Gratuit
Duplicata du livret de famille	Mairie. Imprimé à remplir au lieu de résidence	Extrait d'acte de naissance des époux et des enfants	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Pièce d'identité, signature à faire sur place	Gratuit
Certification conforme	Supprimée.	Fournir une photocopie du document original	
Carte grise de véhicule d'occasion	Préfecture du département	Certificat de vente, certificat de non-gage de la préfecture d'origine en cas de changement de département, ancienne carte grise et attestation de domicile. Tous les documents sont à retirer à la mairie ou à la préfecture	Voir en préfecture
Déclaration de perte ou de vol	Gendarmerie		Gratuit
Extraits cadastraux	Mairie du terrain concerné	Préciser le n° de la parcelle intéressée	Gratuit



Les Anciens Combattants

Notre Association compte actuellement 25 membres, dont 8 de 39-45 et 17 CATM (Combattants Algérie, Tunisie, Maroc). De plus, l'Association compte parmi ses membres, 10 veuves qui sont « également honorées ».

Comme chaque année, nous avons organisé la galette des Rois, le 18 janvier à 12 heures.

Une quarantaine de convives étaient présents. Parmi eux, Monsieur HERVIEU, Conseiller Général ainsi que son épouse et de nombreux membres du Conseil municipal, que je remercie bien sincèrement.

Quelques sympathisants se joignent à nous pour nous soutenir dans notre devoir de mémoire.

Nous profitons également des activités et sorties organisées par le Club des Anciens pour être présents.

Le Congrès départemental aura lieu cette année à Acon, suivi du repas traditionnel. J'invite tous les adhérents à y participer. Notre Association financera une partie du repas.

En vous remerciant tous pour votre soutien.

*Le Président,
B. BOUDEVILLE*

Le Mesnil-sur-l'Estrée est un joli petit village, entouré de bois, bocage si vert et si plaisant qu'il y fait bon vivre. Ici, loin des bruits et des querelles des cités, comment faire prendre conscience de l'importance de la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » qui orne le fronton de toutes les mairies.

Ce sens critique comprend des droits et des devoirs, que je vois périliter au fil des années : par exemple, le 14 juillet, fête nationale (peu de participants), le 11 novembre (où sont les élèves qui honoraient nos morts pour la Liberté de la France), etc...

Un village, ce sont ses habitants, mais aussi son histoire : le « Prieuré », l'église et son retable (patrimoine classé), le château, la tombe et le buste de Sarda Garriga, l'imprimerie...

Tout ce riche patrimoine devrait encourager, de plus en plus, tous les citoyens à venir participer aux fêtes et commémorations dans le village.

M.-F. CHEVALLEREAU



Déjà sept mois que je suis à la retraite.

Je ne vous ai pas oubliés et je profite de la parution du Bulletin 2004 pour vous remercier une fois encore.

MERCI, MERCI infiniment.

Tous les signes d'amitié que vous m'avez envoyés, votre présence lors du pot, messages écrits ou téléphonés, fleurs, cadeaux me font encore chaud au cœur et je reste avec vous tous par la pensée.

Yolande LE FUR

*Madame LAMARE Joëlle
remercie sincèrement*

*Monsieur le Maire, ses adjoints, le Conseil municipal, le personnel communal
les enseignants, ses voisins
les Mesnilois, ses amis*

*des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son époux,
Monsieur Bernard LAMARE*



Calendrier des diverses manifestations

ayant animées notre commune au cours de l'année 2003



Soirée italienne



Rallye vélo



Intervillages



Haras du Pin

Janvier

- 05 - Vœux du Maire
- 07 - Vœux pour le personnel de la Mairie et des écoles
- Récompenses du concours des "Maisons illuminées"
- 12 - Galette des Rois des Anciens Combattants
- 23 - Galette des Rois du Club des Anciens (+ distribution aux malades)
- 30 - Assemblée générale du Club des Anciens

Février

- 09 - L'école Gutenberg organise un loto
- 24 au 28 - Ateliers enfants

Mars

- 15 - Carnaval de l'école Gutenberg. Défilé dans les rues avec beaucoup d'enfants déguisés
- 15 - Soirée italienne. Bonne réussite

Avril

- 14 au 18 - Ateliers enfants
- 20 - Chasse aux œufs de Pâques dans le parc du château du Mesnil-Haut
- 29 - Théâtre : "Je n'ai pas un métier facile" par la troupe Echo Baille

Mai

- 08 - Anciens Combattants. Dépôt de gerbes au Monument suivi du pot de l'amitié
- 11 - Rallye vélo organisé par l'AFES avec pique-nique. Excellente journée sur tous les points
- 21 - Sortie avec le Club des Anciens. Déjeuner à Damville, visite chez un sculpteur sur ivoire végétal, visite des musées de la Couture-Boussey et d'Ezy-sur-Eure
- 24 - Fête des Mères. Après avoir rendu hommage aux mamans, Monsieur le Maire leur a offert une fleur, puis le verre de l'amitié a été levé en leur honneur

Juin

- 13 - Les élus ont été invités à l'Assemblée Nationale par Monsieur le Président Jean-Louis Debré
- 14 - Prix à l'école Gutenberg. Tous les enfants sont récompensés
- Remise de gerbes sur la tombe de Sarda-Ganiga par la Section de l'Eure de la Légion d'Honneur et la municipalité
- 21 - Spectacle de fin d'année de l'école Gutenberg, suivi de la kermesse
- 22 - Kermesse de l'école Marie-Immaculée
- 26 - Sortie d'une journée au Haras du Pin organisée par le Club des Anciens
- Les écoles Gutenberg et Marie-Immaculée se rencontrent sur le stade avec les enfants. Pique-nique le midi avec les élus. Remise de coupes et de Médailles
- 28 - Madame Yolande Le Fur prend sa retraite. La Mairie et les habitants lui offrent des cadeaux. Tous lèvent leur verre en lui souhaitant une bonne retraite
- 29 - Sortie au Parc Astérix
- 30 au 4 Juillet - Activités enfants + sortie VTT



Foire à Tout



Marché de Noël



Visite du Père Noël



Juillet

- 12 - Feu d'artifice sur le stade. Bien joli spectacle
- 13 - Jeux intervillages organisés cette année par Courdemanche. Le Mesnil gagne
- Banquet annuel organisé à Courdemanche suivi d'un feu d'artifice
- 14 - Comme tous les ans, jeux gratuits pour les enfants, l'après-midi, au Foyer communal

Septembre

- 07 - Sortie Pédestre
- 10 - Le Club des Anciens organise une sortie à Offranville et Dieppe
- 14 - La municipalité organise, comme tous les ans, un concours de pêche à l'étang des Forges. De plus en plus de participants. Journée super agréable
- 21 - Sous un beau soleil, l'Association Familiale a organisé sa Foire à tout. Bonne réussite et beaucoup de visiteurs

Octobre

- 04 - Repas annuel du Club des Anciens. Comme toujours, la Maison Le Fur a régalé tous les adhérents
- 08 - Le Club des Anciens organise un après-midi au Cadran à Evreux
- 18 - Assemblée générale de l'AFES
- 22 - au 24 Ateliers enfants

Novembre

- 1^{er} - L'Association Familiale organise un repas périgourdin.
- 11 - Dépôt de gerbes au Monument suivi d'un pot au Foyer communal
- 15 - La municipalité convie tous les anciens de la commune à un délicieux repas. Journée placée sous le thème des "Fromages en France"
- 22 - Remise des prix des « maisons fleuries » offerts par la municipalité. Année difficile pour tous les jardiniers, à cause d'un été plutôt "chaud"
- 30 - L'Association Familiale, comme elle en a coutume, a organisé son "Marché de Noël" qui a eu un joli succès

Décembre

- 6 et 7 - Journées "Téléthon". Comme tous les ans, les Mesnilois et Mesniloises se sont mobilisés. Cette manifestation a rapporté 3 935,82 euros
- 11 - Sortie avec le Club des Anciens. Déjeuner dans notre "Petite Cantine" de Damville. Visite du chocolatrium et petit marché pour les fêtes de fin d'année
- 13 - Inauguration de la stèle de Sarda Garriga dans la cour de la Mairie
- Sortie au Palais des Congrès à Paris pour le spectacle « Les Demoiselles de Rochefort »
- 20 au 24 - Ateliers enfants. Goûter avec le Père Noël. Distribution de colis de Noël
- Le Père Noël est venu récompenser les petits bambins

Couleurs des Associations

- Bleu - Mairie
- Rouge - A.F.E.S.
- Marron - Anciens Combattants
- Vert - Club des Anciens
- Jaune - Ecoles



Le Renard, porteur sain

Dans cette période où la douloureuse affaire du sang contaminé a laissé des traces, la plupart des hommes politiques et hauts fonctionnaires de l'état, font maintenant appliquer à la lettre le tout-puissant « principe de précaution » ; principe qui, rappelons-le, dans une frénésie de protection, a conduit à l'abattage de milliers de bovins, atteints ou présentant les symptômes de l'E.S.B., plus couramment appelé « vache folle ».

Ce principe de précaution, acceptable et parfois utile, ne s'applique visiblement pas avec la même équité aux animaux sauvages qu'à leurs cousins domestiques.

Il est, en effet, surprenant de constater que ce petit carnivore, bien connu des chasseurs et des pêcheurs - **le renard** - pourrait bien être la principale cause d'une catastrophe qui a tué, tue et tuera bien plus d'hommes que n'en a tué aujourd'hui la forme humaine de la maladie de la vache folle.

Cette maladie, véhiculée principalement par le renard est appelée *echinococcose alvéolaire*.

Concernant le renard, devient-il un porteur sain de cette maladie ?

Le renard, lorsqu'il chasse, ingère une partie importante de rongeurs, en particulier des campagnols.

Ces campagnols portent souvent sur le pelage, la forme

primaire de l'œuf du ténia qui, une fois ingéré, se loge dans l'intestin des carnassiers. A la suite de cette ingestion, intervient la seconde phase de la vie du ténia qui, après une métamorphose, produit à son tour des œufs (environ 200 tous les dix jours), œufs qui seront expulsés par les voies naturelles et deviendront à ce moment cause de contamination.

Comment pouvons-nous être contaminés : de manière fort simple, en consommant des produits sur lesquels le renard aura déféqué.

Pour s'en débarrasser, seule l'exposition à une température de 60°C permet de tuer les œufs.

Il convient donc de laver abondamment les aliments ramassés en extérieur et particulièrement de les faire cuire.

Comment déceler la maladie : les symptômes de l'échinococcose alvéolaire sont en bien des points similaires à ceux d'un cancer du foie.

A l'heure actuelle, le dépistage précoce peut encore sauver.

Comme tous les animaux, les renards ont, bien entendu, un rôle important à jouer dans les équilibres écologiques et il apparaîtra réducteur de vouloir anéantir la gentie vulpine. Cependant, une diminution sensible des populations de renards entraînera une baisse du nombre de contaminations.



La pêche... La pêche...

Pour cette nouvelle édition de notre concours de pêche, les pêcheurs mesnilois ont répondu avec enthousiasme à l'invitation de la municipalité, pour venir autour de l'étang des Forges, taquiner la truite.

Environ 150 truites furent mises aux paniers, ce qui prouve la qualité de tous.

Comme chaque année, les truites furent partagées entre chaque participant.

Chaque pêcheur fut récompensé par un lot ayant un rapport avec la pêche.

Trois catégories étaient représentées :

1^{er} - Chez les adultes :
PORTIER Romain avec 10 truites ;

1^{er} - chez les - de 18 ans :
PORTIER Rémy avec 4 truites ;



1^{er} - chez les - de 12 ans :
PORTIER Aurélien avec 6 truites.

Après la remise des différents prix, un apéritif fut offert par la Municipalité.

Même si vous ne pratiquez pas la pêche, vous pouvez venir déjeuner sur l'herbe et ainsi participer à une journée bien sympathique.

Rendez-vous en septembre 2004.



Hommage rendu à Sarda-Garriga

13 décembre 2003

En présence de Jean-Louis DEBRÉ, Président de l'Assemblée Nationale et député Maire d'Evreux, des descendants de Sarda-Garriga, dont son arrière-arrière-petit-fils Gilles BONNENFANT, de Joël HERVIEU, Conseiller général, Président de la C.C.R.S.E et maire d'Acon, de Bernard BOUDEVILLE, maire du Mesnil-sur-l'Estrée, de nombreux élus locaux, du docteur Serge YCARD, Président de l'Académie de la Réunion, accompagné de personnalités de la Réunion, le buste en bronze de Joseph-Napoléon-Sébastien SARDA-GARRIGA a été dévoilé.

La stèle commémore l'émancipation de 62 000 esclaves de l'île de la Réunion le 20 décembre 1848, par le Commissaire général de la République.

Le docteur YCARD a tenu à préciser les conditions uniques dans lesquelles l'abolition s'est effectuée, dans le calme, sans effusion de sang. Une action majeure dans le destin de notre département, grain de sable dans l'Océan Indien.

Depuis le 8 septembre 1877, le Commissaire général de la République repose dans notre cimetière, après avoir vécu quatorze ans dans notre village.

Souhaitons que les jeunes générations soient autant éprises de liberté et de foi en l'homme que cet homme providentiel pour la France métropolitaine et au-delà des mers.

Norbert CAYUELA



Club des Anciens (2002-2003)

Septembre : mini-croisière sur la Loire à Chalonnes (Maine-et-Loire), promenade en petit train dans les vignes, visite de caves et dégustation.

Octobre : notre repas annuel.

Décembre : visite du musée de la miniature à Damville ; l'après-midi, visite d'une chocolaterie.

Janvier : galette des Rois pour 61 personnes, puis port à domicile de galette pour les personnes seules ou malades (20 personnes).

Mai : visite de musées à Roncenay... près de Damville : sculptures sur os et ivoire végétal, repas, visite du musée du peigne à Ezy et musée d'instruments à vent à La Couture-Boussey.

Juin : visite du Haras du Pin ; visite du château, spectacle de chevaux.

Le Club compte actuellement 91 adhérents et les réunions ont lieu le jeudi tous les quinze jours autour de différents jeux et d'un goûter.





Prix des maisons fleuries

A la salle des sports de l'école Gutenberg, le 22 novembre 2003, a eu lieu la remise des prix des « Maisons fleuries ». Cette année, nos jardiniers ont eu bien du mérite pour nous offrir un joli village, la sécheresse ne leur ayant pas facilité la tâche.

- 1^{er} prix : M. et Mme Jude MASOT ;
- 2^e prix : M. et Mme Joseph UCCIANI ;
- 3^e prix : M. et Mme Guy ROGER ;
- 4^e prix : M. et Mme Paul PERRON.

Ces quatre premiers prix sont offerts par le Maire et les adjoints.

Les gagnants classés du 5^e au 10^e prix ont reçu une enveloppe de 20 euros. Du 11^e au 20^e prix, une somme de 13 euros.

Un petit cyclamen a été offert à chaque lauréat. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.



École Gutenberg

les événements importants de l'école

Nous avons accueilli le Père Noël le samedi 13 décembre pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents venus nombreux. Le spectacle méritait les cadeaux qui suivirent, dont le gros tapis de réception (pour la salle de sports) et les vélos attendus avec impatience par les petits et les grands.

Va suivre le loto qui aura lieu le 14 mars 2004 à la salle du Foyer communal. Il sert à financer les voyages scolaires de fin d'année.

Nous continuerons avec le carnaval, le samedi 27 mars au matin, avec pour thème « La Chine » : moment très apprécié par les enfants.

C'est également l'année du grand départ des CE2, CM1, CM2 pour 10 jours dans le Massif Central, à Chambon-sur-Lac, du samedi 3 au lundi 12 avril.



N'oublions pas le voyage scolaire des maternelles au château d'Harcourt, le mardi 25 mai : visite d'un arboretum et du château, avec déguisement, musique médiévale...

Nous arrivons à la kermesse si importante pour clôturer l'année scolaire dans la joie et le

rassemblement de tous. Elle devrait avoir lieu (normalement) le samedi 19 juin. Cette grande animation finance, là encore, les voyages scolaires.

Enfin, la remise des prix, le vendredi 25 juin, à partir de 15 heures, est le grand jour pour récompenser le travail des enfants par de beaux livres.



École Marie-Immaculée

L'école Marie-Immaculée est un établissement privé catholique. Les élèves y sont accueillis à partir de 3 ans.

L'enseignement est dispensé auprès de deux classes : l'une de la petite section au C.P., l'autre du C.E. 1 au C.M. 2.

La classe à plusieurs niveaux présente des avantages : la continuité des apprentissages, le développement de l'autonomie, l'entraide...

Chacun peut ainsi suivre les apprentissages à son rythme et développer des compétences nécessaires à sa vie d'adulte.

De plus, l'effectif réduit permet un accueil individualisé de l'enfant.

Chaque lundi, un professeur enseigne la langue anglaise dès la grande section.

Un service de garderie (matin et soir) et de cantine est assuré.

Les inscriptions se font toute l'année. Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice Mademoiselle QUESNOT au 02 37 82 91 54.



P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Selon la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, dite loi S.R.U., nous avons, en tant que Commune, l'obligation d'appliquer la loi.

Donc, depuis le mois de septembre, nous avons

commencé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Le dossier de concertation avec la population se tient à votre disposition en Mairie (aux heures d'ouverture).

Prochain point au bulletin suivant.



Ordures ménagères et déchets recyclables

La collecte sélective permet le recyclage et la valorisation des déchets. C'est un moyen, non négligeable, de réduire le coût de traitement des ordures ménagères. Or, le non-respect des consignes de tri (bac bleu), entraîne le refus de la benne et donc une répercussion importante au niveau des dépenses.

Tous ces déchets sont acheminés sur le centre de tri de Gravigny, puis vers les usines de traitement et de revalorisation. Les déchets non recyclables sont dirigés vers le nouveau centre de Guichainville.

Rappel des objets interdits dans les bacs bleus :

- films et sacs en plastique
- bouteilles d'huile
- emballages (petits ou grands) en plastique ou polystyrène
- boîtes de conserves contenant des restes
- barquettes sales
- couches-culottes
- films plastiques enveloppant les revues
- papiers gras ou sales
- articles d'hygiène.

De toute manière, si vous avez un doute sur un déchet à jeter, n'hésitez pas à le mettre dans le bac

« ordures ménagères », plutôt que de risquer un refus de la benne sélective. C'est un petit acte de civisme qui réduit les coûts et la répercussion sur nos impôts...

A longue échéance, les personnes qui ne joueraient pas le jeu se verraient supprimer le bac bleu.



Déchetterie de La Madeleine de Nonancourt

Route de Damville (direction Droisy)

27320 La Madeleine de Nonancourt

Tél. 02 32 58 35 52

Ouverture (sauf jours fériés) :

- Lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Vendredi de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Dimanche de 9 h à 12 h.

Ramassage des ordures ménagères

Tous les mercredis matin (1).

Tri sélectif

Tous les mercredis matin (1).

(1) Sortir les containers à déchets et tri sélectif la veille au soir.

Si le mercredi est férié, les ramassages s'effectueront le **jeudi matin**.



Tarifs communaux de Septembre 2003 à Août 2004

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Premier forfait - la journée :	90 €
Deuxième forfait - 24 heures et soirée	106 €
Forfait chauffage - du 1 ^{er} Octobre au 31 Mars	60 €
Caution	160 €
Location de tables	1,70 €
Location de chaises	0,90 €

*La location se fait uniquement aux habitants de la commune.
Nous vous rappelons que les disc-jockeys sont **formellement interdits***



Commerçants et Artisans (pris dans l'annuaire)

Commerçants

Bar, tabac, épicerie
Boucherie, charcuterie
Boulangerie, pâtisserie
Brocante

José SANJAIME
Jean-Luc PAUVERT
Thierry GOURDON
Richard CRONIER

12, Grande-Rue
3, rue du Moulin
11, Grande-Rue
17, Grande-Rue

02 37 82 90 04
02 37 82 90 31
02 37 82 90 08
02 37 82 93 83

Artisans

Ambulances du Mesnil
Construction, restauration
Ebéniste
Electricité générale
Froid L.G.B.
Paysagiste, entretien de jardins
Peinture
Serrurerie
Transport, Terrassement

Sylvette VERGER
Patrick VARGNER
Benoît QUESTE
Jean-Marc FUCHE
Gérard LETERTRE
Jean-Pierre CHARRON
Dominique TUFFIER
Franck HENO
Gilles BISIG

12, route des Forges
9, rue du Château
6, Côte des Forges
6, route de Saint-André
10, Grande-Rue
21, route de Louye
3, chemin des Briquettes
16, clos des Rouillères
21, Grande Rue

02 37 82 99 50
02 37 64 91 70
02 37 82 81 55
02 37 82 94 41
02 37 82 84 57
02 37 82 93 13
02 37 82 92 98
02 37 82 82 03
02 37 64 91 90

et aussi...

Colis express
Déménagements, transports
La Poste
A.F.E.S.
Ecuries

Joël CAHOURS
Gillès METRICH
Jocelyne GALAMPOIS
Mairie
Christophe ESCANDE

4, route de Saint-André
27, route de Louye
22, Grande-Rue
Grande Rue
19, route de Louye

02 37 82 94 18
02 37 82 90 76
02 37 82 90 12
02 37 64 90 49
02 37 82 98 48



État Civil

Mariages

1/03/2003 - Corinne GAUDON avec Bayram CUMUS
31/05/2003 - Christine GUERMOUTH avec Jean-Fabrice POURET
28/06/2003 - Emilie ROBERGE avec Xavier LOEM
26/07/2003 - Silvia RECCHIA avec Charles ROUYER
20/09/2003 - Stéphanie DUCRETOT avec Laurent SAUSSON
11/10/2003 - Karine LIBERALE avec Franck LEGROS
11/10/2003 - Christine PAIN avec Thierry VERGER
13/12/2003 - Sylvie WILLOQUET avec Thierry PASCAUD

Naissances

14/03/2003 - Bryan BEAUFILS
22/03/2003 - Alycia LINSART
2/05/2003 - Raphaël DRUEL
12/05/2003 - Manon BONHAURE
25/11/2003 - Lilian SOULET

Décès

14/01/2003 - Hubert BOUDEVILLE
9/03/2003 - Marcelle LAINE
18/04/2003 - Madeleine DROUET
24/04/2003 - Tadzio SMIESZEK
24/06/2003 - Jean DUBOS
13/10/2003 - Bernard LAMARE
30/10/2003 - Guy MARTIN



Désignation des Délégués

aux différents Syndicats et Commissions

Commission des Communes Rurales de l'Eure (C.C.R.S.E.)

Titulaires : Mme et MM. ROBQUIN, BOUDEVILLE et VERGER.

Suppléants : M. CAYUELA et Mme CHATEAUGIRON

Commission du Plan d'Occupation du Sol (P.O.S.) - Prochainement : Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

MM. BOUDEVILLE, CAYUELA, VERGER, DUPLAT, VINCENT, CHEREL et BOUCHET.

Commission d'Appel d'Offres

Mmes ROBQUIN et CHATEAUGIRON, MM. BOUDEVILLE, CAYUELA et VERGER.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Délégués du Conseil Municipal : Mmes et MM. BOUDEVILLE Bernard, CAYUELA, VERGER, ROBQUIN, LOUIS et CHATEAUGIRON.

Délégués de l'administration : Mmes THOMAS Brigitte, LE FUR Yolande, BOUDEVILLE Lucienne, Nicole MARY et Alain MARAINE.

Représentante de l'Association familiale : Mme BROUCKE Sylvette

Commission de révision de la liste électorale générale

Délégué du Tribunal : M. PASCAUD.

Déléguée de l'administration : Mme CHATEAUGIRON

Commission communale des Impôts directs

Titulaires : Mmes et MM. VERGER, ROBQUIN, VINCENT, BOUCHET, CHATEAUGIRON et LEMAIRE.

Suppléants : Mmes et MM. CHEVALLEREAU, LARHER, PASCAUD, GOUMAS, QUESNEY.

Syndicat de gestion du Collège de Nonancourt

M. BOUDEVILLE et Mme LARHER.

Syndicat de la Vallée d'Avre

MM. VERGER et VINCENT

Commission de Confection de la Liste électorale des Tribunaux paritaires de Baux ruraux

et Commission de révision de la Liste électorale de la Chambre d'Agriculture

MM. BOUDEVILLE et VINCENT pour les deux Commissions

Commission des Chemins et de l'Environnement

M. VERGER et Mmes et MM. CAYUELA, LARHER, VINCENT, CHEREL et CHATEAUGIRON.

Commission des Travaux communaux

Tout le Conseil

Commission des Fêtes

M. CAYUELA et tout le Conseil

Commission du Concours des Maisons fleuries

M. CAYUELA, Mmes et MM. ROBQUIN, CHEVALLEREAU, CHEREL et CHATEAUGIRON

Syndicat intercommunal de l'Electricité et du Gaz de France

M. CAYUELA, Mlle CHEVALLEREAU

Commission Propreté et Sécurité Technique du village

M. VERGER et tout le Conseil.

Commission du Bulletin municipal et de la Communication

Mme ROBQUIN et Mmes et MM. CAYUELA, VERGER, LARHER, CHEVALLEREAU

Commission de la Liste électorale à la Chambre des Métiers de l'Eure

Deux employeurs : MM. LETERTRE Gérard et LE CLEZIO Robert

Un employé : M. LINSART Gérard

Syndicat d'Etudes pour l'Alimentation en Eau potable de la Région de Nonancourt

Titulaire : M. BOUDEVILLE - *Suppléant :* M. VINCENT

MESNIL-SUR-L'ESTRÉE



Selon plan des Editions L.E.P.F.